



# ACTU SEMAINE

S27 # JE M'INFORME

## 1. RE\* 2020 : point d'étape !

### Les grandes lignes de la réglementation

**RE 2020**  
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

**La RE2020 va remplacer la RT 2012.** C'est une réglementation de rupture qui introduit des exigences relatives aux **impacts climatiques** (l'impact carbone des constructions et décarbonations de l'énergie). Prévue initialement pour une application au 1er janvier 2020, elle s'appliquera finalement **à partir du 1er janvier 2022**, pour **les logements d'habitation neufs**. Elle concerne en premier les concepteurs de bâtiments car elle repose sur des **exigences globales de performances** et comporte peu d'exigences **de moyens**. L'objectif d'amélioration de la **performance énergétique** est toujours présent ainsi que le **confort d'été**. La RE2020 n'est pas une réglementation de mise en œuvre.

(\*) : réglementation environnementale

Lien vers le site gouvernemental : [ici](#)

## 2. Un spécial « éclairage » : artificiel, en rénovation....



### Un zoom éclairant via 5 ressources !

Depuis 2017, le Réseau Breton Bâtiment Durable travaille et compile les retours d'expérience des chantiers sur « l'éclairage » pour l'Agence Qualité Construction. Cela permet d'avoir une **bibliothèque technique d'enseignements et bonnes pratiques** issus de ce travail de terrain. L'éclairage artificiel des locaux d'habitation ou tertiaires contribue au confort d'usage des occupants. Sa bonne adaptation aux **besoins des usagers** joue aussi un rôle dans la consommation d'énergie du bâtiment. D'où l'intérêt de ces ressources pour vous **accompagner** dans votre **rôle de conseil** et dans la **réalisation** de vos chantiers.

Lien vers l'ensemble des ressources : [ici](#)

## 2. Isolation thermique par l'extérieur : une solution pour la rénovation



### 12 points de vigilance à connaître

Ce document contient tous les **points techniques incontournables** dans la réalisation d'**isolation thermique par l'extérieur**. Sous bardage ventilé ou sous enduit, l'ite est une **technique appropriée** pour isoler une façade en rénovation. Dans la **mise en œuvre**, plusieurs aspects sont à privilégier comme : les **interfaces** entre les corps de métiers pour obtenir les économies d'énergie prévues et la préservation de la **qualité sanitaire** à l'intérieur du bâtiment.

Lien vers le document : [ici](#)

Plus d'informations, sur l'un des sujets de cette brève ?

Contactez Mathilde de Matteïs, service technique au 02 97 63 05 63



**NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER**

14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX  
02 97 63 05 63 - [capeb56@capeb56.fr](mailto:capeb56@capeb56.fr) - [www.capeb.fr/morbihan](http://www.capeb.fr/morbihan)